

SECRET

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS
DOUANIERS ET LE COMMERCE

No. 9
CP.5/K/SECRET/7
23 novembre 1950
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

PARTIES CONTRACTANTES

GROUPE DE TRAVAIL "K" DES CONSULTATIONS
AU TITRE DE L'ARTICLE XII:4(b)

Déclaration faite par le délégué des Etats-Unis
à la huitième réunion du Groupe de travail tenue
le mardi 21 novembre 1950 à 15h.

Monsieur le Président,

Maintenant que nous avons terminé l'examen des faits relatifs à l'Australie, il appartient aux membres du Groupe de travail de faire connaître leur avis sur la question.

Qu'il nous soit tout d'abord permis de rendre hommage au représentant de l'Australie pour l'exposé clair et nourri qu'il a présenté à l'ouverture de notre consultation avec son pays. Nous nous félicitons de la décision prise par l'Australie de participer à ces consultations sur la situation actuelle avec toute la franchise qui doit présider à des échanges de vues sincères. C'est là un nouveau témoignage de l'attitude que son gouvernement a toujours adoptée dans sa participation à l'application de l'accord général.

Comme dans le cas des consultations avec le Royaume-Uni et avec la Rhodésie du Sud, nous sommes également redevables au Fonds monétaire international pour l'analyse détaillée qu'il nous a fournie des éléments de la situation dont il s'agit. A diverses reprises au cours de la présente consultation, nous avons fait connaître notre point de vue sur le caractère parfaitement approprié des commentaires présentés par le Fonds, dans ses rapports; à l'occasion de la consultation avec le Royaume-Uni, j'ai attiré l'attention sur le fait que les membres du Groupe de travail étaient unanimes à penser que nous devions nous montrer reconnaissants envers le Fonds de ne pas s'être borné à nous soumettre un amas de données statistiques non assimilées et que, lorsqu'une institution internationale était invitée à participer à une consultation étroite et franche, c'était à elle qu'il appartenait de décider de la forme à donner à l'expression de son point de vue. Comme nous l'a dit hier le représentant du Fonds, cette question a fait l'objet d'une discussion approfondie de la part de son organisation et le rapport dont nous sommes actuellement saisis, représente l'opinion mûrement réfléchie d'une forte majorité des membres de son Conseil exécutif.

J'ai également souligné qu'en devenant parties à l'Accord général, nous avons tous souscrit aux principes énoncés à l'article XI, à savoir qu'en matière commerciale, les restrictions quantitatives à l'importation ne sont pas admissibles en tant que moyen de contrôle du commerce et que ce que nous sommes appelés à examiner, dans notre Groupe de travail, ce sont les restrictions à l'importation, fondées, non pas sur des raisons d'ordre commercial, mais sur des nécessités financières primordiales, qui sont d'ailleurs prévues à l'article XII de l'Accord général. Les restrictions quantitatives à l'importation envisagées à l'article XII, et qui sont l'unique objet de nos discussions ici, ne sont admissibles, aux termes de l'Accord général, que dans la mesure où elles peuvent être justifiées par des nécessités d'ordre financier. Lorsque le Fonds se prononce sur la question de

savoir jusqu'à quel point ces nécessités existent, il émet, selon nous, un avis d'ordre manifestement financier qui relève entièrement de sa compétence.

Les opinions que j'ai exprimées à l'occasion de la consultation avec le Royaume-Uni sont également valables pour la consultation avec l'Australie.

Au cours de son remarquable exposé de la situation de son pays, le représentant de l'Australie a attiré plusieurs fois l'attention sur le fait que les réserves de l'Australie sont, pour la plupart, maintenues en sterling et, comme le représentant du Royaume-Uni, il a prié instamment le Groupe de travail de ne pas perdre de vue l'existence de la zone sterling et ses rapports avec la situation.

Je tiens à rassurer le représentant de l'Australie. En arrivant aux conclusions que je vais exposer au nom de ma délégation, nous avons été parfaitement conscients de l'existence de la zone sterling et en avons tenu pleinement compte. Le rapport du Fonds indique que, de son côté, le Fonds n'ignore rien de la relation de cette zone avec la situation; en fait, de nombreuses pages de l'exposé détaillé des faits et une partie considérable du rapport récapitulatif sont consacrées à la description de la relation qui existe entre les parties contractantes en consultation (autres que le Chili) et la zone sterling.

Chacun de nous étant, par conséquent, conscient de l'existence de la zone sterling, je suis convaincu que nous pouvons tous nous associer à la déclaration faite vendredi par le représentant du Royaume-Uni, et selon laquelle il n'est pas nécessaire que nous examinions ici les avantages ou les inconvénients de la zone sterling.

Néanmoins, je crois que les membres du Groupe de travail reconnaîtront également que nous ne devons pas perdre de vue que chacun des pays qui sont maintenant en consultation autour de cette table, à l'exception de la Rhodésie du Sud, est un Etat souverain et indépendant, que chacun d'eux participe à l'Accord général pour son propre compte, qu'il a assumé les obligations et bénéficie des avantages de l'Accord, également pour son propre compte. La Rhodésie du Sud jouit de l'autonomie dans la conduite de ses affaires commerciales extérieures et est une partie contractante indépendante. C'est là pour nous un fait capital.

Après ce bref rappel de l'esprit dans lequel ma délégation aborde le problème, j'aimerais maintenant présenter quelques observations succinctes sur les conclusions auxquelles nous avons abouti après examen des renseignements qui ont été fournis au Groupe de travail et compte tenu des opinions exprimées au cours de ses délibérations, ainsi que des résultats de l'étude que mon gouvernement et ma délégation ont effectuée, de leur côté, au sujet de la question.

Les données de fait qui nous ont été fournies au cours de cette consultation montrent clairement que, depuis le premier trimestre de 1949, la situation de la balance des paiements courants de l'Australie accuse une amélioration nette et régulière. Cette situation ressort très distinctement du tableau qui figure à la page 7 du document soumis par l'Australie (GATT/CP.5/K/2) et que le représentant de l'Australie a complété par des indications verbales portant sur le premier semestre de 1950.

Si nous prenons dans ce tableau la rubrique "déficit" et si nous soustrayons des chiffres qui y sont indiqués, les ventes d'or au Royaume-Uni (l'or étant un avoir courant disponible pour des importations en dollar) et si nous ramenons tous ces chiffres à une base annuelle, nous constatons qu'en 1947 l'Australie a enregistré un déficit de \$ 191 millions. En 1948, ce déficit était tombé à \$ 61 millions et, au cours du premier trimestre de 1949, il n'était plus qu'au taux annuel de \$ 44 millions. Au cours du deuxième trimestre de 1949, le déficit s'est élevé brusquement à un taux annuel de \$ 104 millions et, pendant le troisième trimestre, à un taux annuel de \$ 216 millions. A partir de ce moment,

on assiste à un renversement de la situation. Au cours du quatrième trimestre de 1949, le déficit n'est plus que de \$ 32 millions par an, résultat plus favorable que pour la meilleure période antérieure mentionnée, c'est-à-dire le premier trimestre de l'année. Pendant le premier semestre de 1950, il s'est constitué un excédent atteignant un taux annuel de \$ 76 millions. Le déficit enregistré pour le seul trimestre de l'année pendant lequel il n'est pas fait d'expéditions de laine est très faible et laisse pour 1950 un excédent encore très important. La saison des envois de laine vient de commencer et les rapports sur les prix courants pratiqués dans les ventes de laine aux enchères indiquent certainement que, dans la mesure où il est possible de prévoir l'avenir, l'Australie conservera une situation favorable à l'égard du dollar.

Il nous a également été indiqué que l'Australie trouve en quantités croissantes sur les marchés à monnaie faible des produits dont elle a besoin et qui par leurs prix et leur rapidité de livraison font une concurrence de plus en plus sérieuse aux produits de la zone dollar. Nous n'ignorons pas non plus les effets favorables, au point de vue des gains en dollars de l'Australie, de la dévaluation de la livre australienne. Nous avons constaté la très forte demande qui existe sur les marchés en dollar à l'égard des principaux produits d'exportation de l'Australie et, notamment, de la laine et nous avons relevé que le rapport du Fonds signale une diminution de la production nationale de laine sur le principal marché en dollar de l'Australie. Nous n'ignorons pas que cette situation présente des inconnues et, par exemple, que des périodes telles que celle que nous traversons, s'accompagnent normalement d'une augmentation du prix des biens d'équipement et des biens de consommation, ainsi que des matières premières et que l'on ne saurait prévoir avec certitude les relations exactes qui existeront entre ces prix. C'est là une inconnue importante. Il y en a d'autres que le représentant de l'Australie a mentionnées et dont il faut également tenir compte.

Néanmoins, en examinant l'ensemble de la situation, telle que nous la comprenons, notre délégation en a conclu que le moment était venu maintenant pour l'Australie de commencer à assouplir progressivement ses restrictions aux importations en provenance de la zone dollar. Sans doute, l'Australie serait-elle fondée à faire preuve de prudence dans la nature et l'étendue des assouplissements consentis, mais nous estimons qu'étant donné les circonstances, une première étape importante, dans le processus d'assouplissement, devrait commencer dès maintenant.